



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Asie

Question écrite n° 88402

Texte de la question

M. Jean-Jacques Candelier interroge M. le ministre des affaires étrangères et du développement international sur les suites qui seront données aux préconisations formulées dans le rapport d'information enregistré à la présidence de l'Assemblée nationale le 4 février 2015 et relatif aux émergents d'Asie du Sud-Est. Il lui demande s'il compte appliquer la préconisation n° 21.

Texte de la réponse

Une évaluation de la politique de bourse est en cours et devrait aboutir courant 2016. Elle permettra au MAEDI de redéfinir sa stratégie en la matière. A noter que l'Asie est la première zone bénéficiaire du programme EIFFEL avec 52 % des lauréats au niveau master et 30 % au niveau doctorat. La Direction de la coopération de sécurité et de Défense (DCSD) du ministère des Affaires étrangères axe ses actions de coopération en Asie du Sud-Est sur la formation des officiers (IHEDN, École de guerre ; stages et cours de la Marine nationale et l'Armée de l'air).

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Candelier](#)

Circonscription : Nord (16^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 88402

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 septembre 2015](#), page 6924

Réponse publiée au JO le : [17 novembre 2015](#), page 8309